

LE COMPTE-EPARGNE TEMPS

Tableau de Bord

2004

-Arrêté du 8 septembre 2004 fixant les modalités d'application à certains fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne temps dans la fonction publique de l'Etat.

2003

-Arrêté du 8 avril 2003 portant application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte-épargne temps dans la fonction publique de l'Etat pour les personnels du Ministère de l'Intérieur.

2002

-Arrêté du 19 décembre 2002 pris pour l'application dans les directions et services de la police nationale du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'état.

-Décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat.